



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
14 mars 2007
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Soixante et unième session
Point 27 de l'ordre du jour
Conflits prolongés dans la région du groupe GUAM et
leurs incidences sur la paix, la sécurité et le développement**

**Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année**

**Lettres identiques datées du 12 mars 2007,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la Géorgie, datée du 12 mars 2007, concernant le bombardement de villages en Haute Abkhazie (Géorgie) le 11 mars 2007 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, au titre du point 27 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*signé*) Irakli Alasania



**Annexe à la lettre datée du 12 mars 2007 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration du Ministère des affaires étrangères de la Géorgie

Le 12 mars 2007

Le 11 mars 2007, vers 22 heures 10, des villages de Haute Abkhazie ont été pris pour cible par des hélicoptères militaires qui, selon les premiers renseignements reçus, avaient franchi la frontière entre la Géorgie et la Fédération de Russie par le nord.

Ces bombardements ont endommagé le bâtiment abritant le siège du Gouvernement de la République autonome d'Abkhazie, une école et un commissariat de police dans le village de Chkalta, ainsi que l'infrastructure locale, en particulier dans les villages d'Azhara, Kvabchara et de Ptishi. Il n'y aurait pas eu de victime.

Dans l'heure qui a suivi l'incident, les autorités géorgiennes en ont immédiatement informé l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie auprès de la Géorgie ainsi que le Ministère des affaires étrangères, à Moscou, et ont exigé des explications. Le Ministère d'État géorgien chargé de la résolution des conflits a pris contact avec les autorités abkhazes pour obtenir des explications. La Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) et les pays partenaires ont aussi été informés de ce qui s'était passé.

Le Ministère des affaires étrangères de la Géorgie condamne cet acte, qui constitue, à son avis, une tentative d'entraver le processus de stabilisation et de reconstruction amorcé récemment en Haute Abkhazie, d'exacerber la tension dans la région et d'empêcher un règlement pacifique du conflit.

Les autorités géorgiennes comptent que la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie prendra immédiatement des mesures et elles demandent instamment que l'incident fasse l'objet d'une enquête approfondie et que les conclusions qui s'imposent soient formulées dans les meilleurs délais.

Le Ministère des affaires étrangères de la Géorgie attend des autorités russes qu'elles fournissent des explications au sujet de cet incident.